



Le Ministre

Madame la Présidente,

Je me réfère à votre lettre du 10 Avril 2013, concernant le différend portant sur le Sahara Marocain.

Constatant le grand intérêt personnel que vous accordez à cette question, je voudrais vous affirmer que le Maroc est engagé de bonne foi dans le processus que conduit le Secrétaire Général des Nations Unies, à la demande du Conseil de Sécurité pour trouver une solution politique négociée à ce différend régional.

Dans sa dernière résolution (2099/2013 du 25 Avril 2013), le Conseil de Sécurité a réaffirmé son appel à toutes les parties pour s'engager pleinement dans les négociations en vue de parvenir à une solution politique négociée et mutuellement acceptable.

Nous ne pouvons, tous, en particulier en Afrique, qu'appuyer et encourager les efforts du Conseil de Sécurité des Nations Unies et son Secrétaire Général.

C'est pourquoi il n'est pas opportun d'interférer avec l'action de l'ONU en remettant cette question à l'ordre du jour de l'Union Africaine.

Madame Nkosazana Dlamini-Zuma
Présidente de la Commission de l'Union Africaine
- Addis-Abeba -